

13 juillet 1935

## **Le rapport du Comité de redressement économique sur la villégiature et le tourisme**

Le Comité de redressement économique, dont nous venons de publier le nouveau rapport, n'aime pas faire parler de lui. Il travaille en silence, se contentant de communiquer à la presse les résultats de ses travaux. Mais ses travaux constituent, chacun dans son domaine, une véritable révolution : une révolution qui affirme, qui construit, qui crée.

Il est difficile de se rendre compte à première vue de la somme d'idées nouvelles que recèle chacun des rapports du Comité de redressement économique : ils sont conçus avec tant de simplicité, rédigés avec une telle absence d'emphase et un tel mépris de l'effet qu'on imagine mal comment sous un aspect aussi placide des découvertes s'effectuent, des batailles se livrent, des plans s'organisent.

Le plan qu'on nous présente aujourd'hui trace les « lignes générales d'un programme d'encouragement pour le Tourisme. En fait, il est bien plus que cela : il est le programme lui-même. Tous les désirs, toutes les suggestions, tous les vœux que, depuis des années, gouvernement, chambre, presse et simples villégiateurs avaient exprimé, tout ce que l'imagination, la fantaisie ou la sagesse avaient dépensé en vue de l'amélioration du tourisme, semble avoir été ici rassemblé, revu, trié. Un choix a été opéré. On y a joint des idées nouvelles. On a surtout classé et organisé le tout en un programme clair et cohérent où nulle part l'on ne cesse de sentir la marque de l'intelligence.

Ajoutons que si le programme est hardi, - il le reconnaît lui-même - il reste d'un bout à l'autre mesuré, censé, constamment attaché aux réalités. Il est donc non seulement « réalisable » mais tout de suite, incessamment applicable.

Voilà un travail solide, bien équilibré, complet, parfait en tous points, un travail comme on en souhaiterait pour tous les domaines de notre économie. Il faut espérer que le Comité de redressement économique pourra poursuivre ses travaux et réaliser la tâche considérable qu'on aimerait attendre de lui.

Ceci dit, il convient d'examiner de plus près le contenu de rapport sur le tourisme et la villégiature. Nous nous y emploierons dans un prochain article.